

Principaux résultats

L'allongement considérable de l'espérance de vie est l'une des avancées les plus remarquables du siècle dernier. On vit de plus en plus longtemps, et cette tendance devrait se poursuivre. Sur la période 2005-10, l'espérance de vie à la naissance s'établit en moyenne à 76.1 ans pour les hommes et à 81.8 ans pour les femmes. Pour ces dernières, c'est au Japon qu'elle est la plus élevée (86.2 ans), puis en France, en Suisse, en Italie et en Espagne. Pour les hommes, c'est l'Islande qui arrive en tête (80.2 ans), suivie de la Suisse, de l'Australie, du Japon et de la Suède.

L'espérance de vie des personnes âgées a une grande influence sur l'équilibre financier des systèmes de retraite. Or, ces personnes vivent de plus en plus longtemps. Sur la période 2005-10, les femmes âgées de 65 ans pouvaient espérer vivre 19.9 années de plus, en moyenne, dans la zone OCDE. Ce chiffre devrait atteindre 23.5 ans en 2045-50. Les hommes du même âge pouvaient espérer vivre 16.4 années de plus. À l'horizon 2045-50, avec un gain attendu de 3.1 années, ce chiffre devrait être de 19.5 années. La différence de longévité entre hommes âgés et femmes âgées devrait rester à peu près stable en termes relatifs, mais augmenter en termes absolus (de 3.5 à 4.0 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE). Selon ces prévisions, verser une retraite à partir de 65 ans coûtera environ 20 % plus cher qu'aujourd'hui.

Dans les économies de l'OCDE, l'espérance de vie des personnes âgées varie considérablement d'un pays à l'autre. Les femmes japonaises de 65 ans devraient vivre 27.3 années de plus à l'horizon 2045-50. À l'inverse, en Turquie, les femmes devraient vivre 19.2 années de plus après 65 ans en 2045-50. Le chiffre du Japon est nettement plus élevé que celui de tous les autres pays. Avec 25.5 années, la France arrive en deuxième position.

Pour les hommes, les disparités entre les pays sont moindres que pour les femmes. C'est la Suisse qui, à l'horizon 2045-50, connaîtra l'espérance de vie la plus élevée à 65 ans (22.0 ans), suivie de l'Islande (21.4 années). C'est encore une fois en Turquie que l'espérance de vie à 65 ans est la plus courte (15.4 ans).

En 2045-50, l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes à 65 ans devrait être compris entre trois et cinq ans en faveur des femmes dans presque tous les pays de l'OCDE. La principale exception à ce phénomène est le Japon où l'écart sera supérieur à six ans, l'espérance de vie des femmes y étant particulièrement longue.

Compte tenu de cette tendance, de nombreux pays de l'OCDE ont reculé ou envisagent de reculer l'âge de la retraite : voir le chapitre intitulé l'« Âge de la retraite et espérance de vie, 1950-2050 », en Partie I. D'autres pays ont mis en place, au sein de leur système de retraite, des mécanismes qui ont pour effet d'ajuster automatiquement le montant des pensions au fur et à mesure que la durée de vie s'allonge : voir le chapitre 5, « Indexer les pensions sur l'espérance de vie », en Partie I.

Sans surprise, c'est aussi au Japon que l'espérance de vie à la naissance pour les femmes est la plus élevée

(86.2 ans), contre 81.8 ans en moyenne dans la zone OCDE sur la période 2005-10. Pour les hommes, le Japon enregistre une des valeurs les plus élevées (79.0 ans), mais il se classe derrière l'Islande (80.2 années), la Suisse (79.3 années) et l'Australie (79.1 années).

Dans l'ensemble, les gains de longévité s'expliquent par l'élévation du niveau de vie, mais aussi par un meilleur accès à des soins médicaux de qualité. Toutefois, les gains d'espérance de vie ont été plus faibles pour les personnes appartenant aux catégories socio-économiques les moins favorisées. En matière de taux de mortalité, les différences socio-économiques sont moins marquées chez les personnes ayant atteint l'âge de la retraite (au-dessus de 65 ans) que chez les personnes d'âge actif.

Pour ce qui est des grandes économies non membres de l'OCDE, l'espérance de vie est en général plus faible. À la naissance, elle s'établit à 53.2 ans pour les femmes et à 49.9 ans pour les hommes en Afrique du Sud. Ces deux chiffres sont inférieurs de dix ans au moins à ceux de tous les autres pays étudiés, en raison de la prévalence du VIH/sida. La Fédération de Russie constitue également un cas à part, car l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes à la naissance y est de loin le plus élevé (12.9 ans), alors qu'il n'est que de 6.7 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Définition et mesure

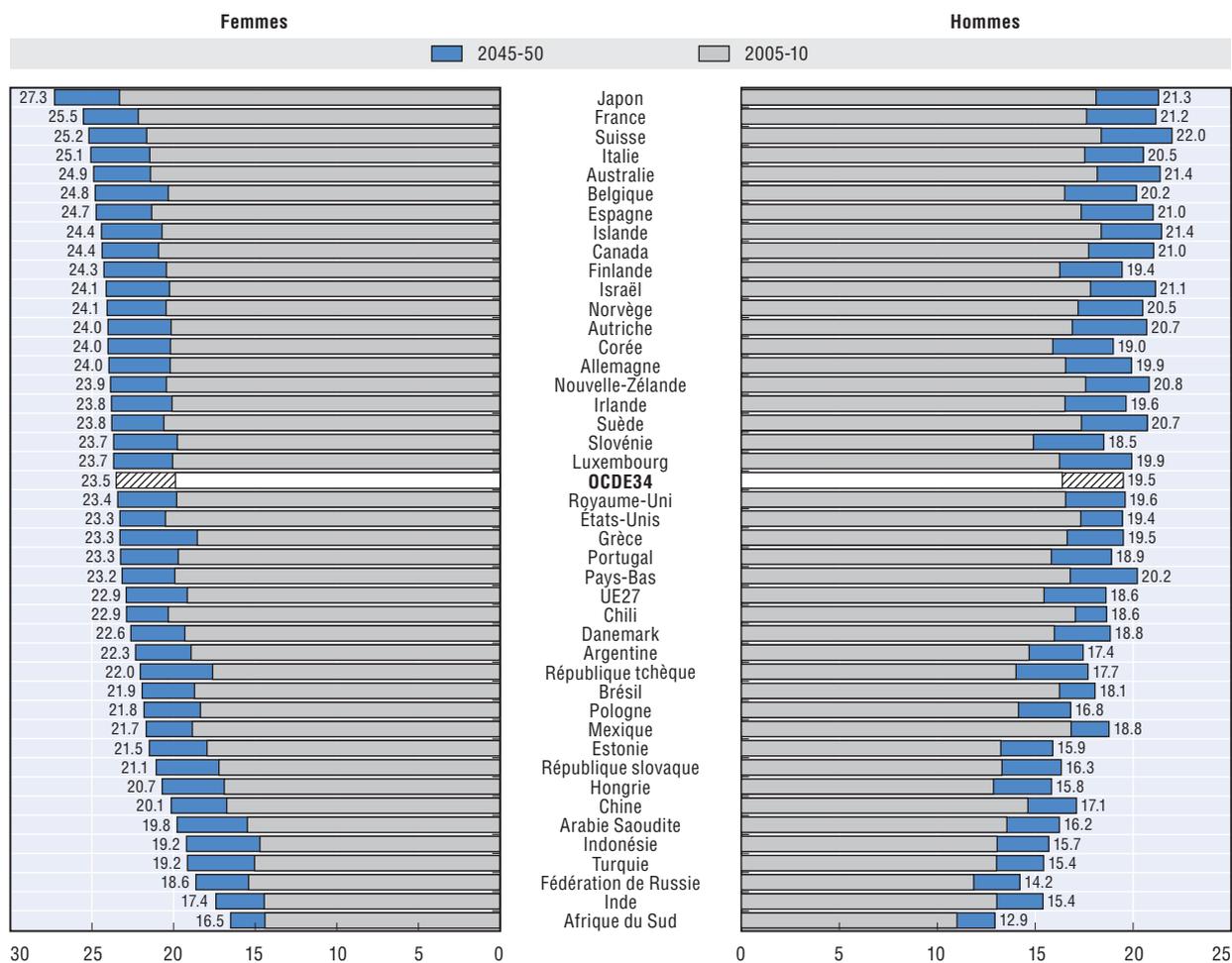
L'espérance de vie se définit comme le nombre moyen d'années qu'une personne d'un âge déterminé peut espérer vivre compte tenu du taux de mortalité à cet âge et pour ce sexe qui prévaut dans un pays donné à une période donnée, en l'occurrence, 2005-10 et 2045-50. Étant donné que les déterminants de la longévité évoluent lentement, il est préférable d'étudier l'espérance de vie sur une longue période.

Références

Whitehouse, E.R. (2007), « Life-Expectancy Risk and Pensions: Who Bears the Burden? », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 60, Éditions OCDE, Paris.

Whitehouse, E.R. et A. Zaidi (2008), « Socio-Economic Differences in Mortality: Implications for Pension Policy », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 71, Éditions OCDE, Paris.

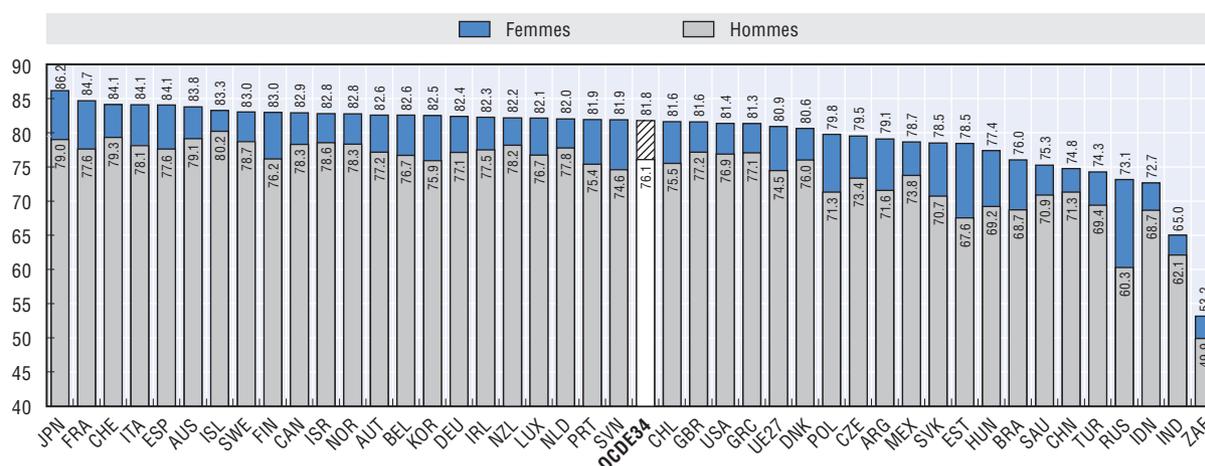
Espérance de vie à 65 ans, en années, pour les hommes et pour les femmes, sur les périodes 2005-10 et 2045-50



Source : Nations Unies, World Population Prospects – The 2008 Revision.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932547630>

Espérance de vie à la naissance, en années, pour les hommes et pour les femmes, sur la période 2005-10



Source : Nations Unies, World Population Prospects – The 2008 Revision.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932547630>



Extrait de :

Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Espérance de vie », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-34-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.